



**AFSTA**  
**P.O. Box 2428 – 00202**  
**Nairobi, Kenya**  
**Tel: +254 20 2727853 / 60**  
**Fax: +254 20 2727861**

# Communiqué de Presse

Contact: Mr. Justin J. Rakotoarisaona  
Secrétaire Général de l'AFSTA  
Tél.: +254 20 2727853/60

Pour publication immédiate  
12 mars 2008 à 09 heures

## **DES REPRESENTANTS ISSUS DE 35 PAYS ONT ASSISTE AU HUITIEME CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DU COMMERCE DES SEMENCES**

**NAIROBI, KENYA, 12 MARS 2008** – Le Secrétaire Général du Ministère Marocain de l'Agriculture et de la Pêche, représentant M. Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche du Royaume du Maroc, a inauguré le huitième congrès de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) qui s'est tenu du 26 au 29 février 2008 à Casablanca, Maroc.

Dans son allocution, il a souligné que « le secteur semencier joue un rôle fondamental dans le développement de l'agriculture ... ».

Le 8<sup>e</sup> congrès annuel a vu la participation de 250 délégués de 35 pays dont les représentants des organisations régionales et internationales telles que l'Union Africaine (UA), l'International Seed Federation (ISF), l'Association Internationale d'Essais de Semences (ISTA), L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Régionale Africaine de Propriété Intellectuelle (ARIPO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

L'atelier d'une demi-journée sur la certification des semences co-animé par l'ISTA et l'OCDE a particulièrement capté l'attention des Délégués. Les présentations faites par les représentants de ces deux organisations ont permis aux délégués d'approfondir leur connaissance en la matière. Des débats intéressants ont suivi les présentations, portant notamment sur les aspects pratiques de la certification des semences.

Un séminaire d'une demi-journée sur le traitement des semences a eu lieu après cet atelier. Les experts en traitement de semences ont axé leurs présentations sur des thèmes intéressants portant

entre autres sur « le matériel de traitement : situation et innovation en matière de développement, sécurité des opérateurs et stewardship, ainsi que le marché mondial de la protection des semences - aujourd'hui et demain ».

Plusieurs thèmes ont été débattus lors du congrès, à savoir :

- Vue d'ensemble des réglementations semencières dans les pays de l'Afrique du Nord et ses impacts sur le commerce des semences : analyse et perspectives d'avenir ;
- L'industrie semencière africaine face aux défis de la mondialisation ;
- Evolution de la Protection des Variétés Végétales en Afrique ;
- Expériences et recommandations pour la mise en œuvre des accords conclus sur l'harmonisation des réglementations semencières : cas de l'Afrique de l'est ;
- « Alliances Semencières » et rôle de l'AFSTA pour le développement d'une industrie semencière compétitive en Afrique ;
- Renforcement du lien entre la recherche sur les variétés des espèces maraichères et les sociétés semencières privées pour une meilleure production et une meilleure commercialisation des produits maraichers en Afrique.
- Information sur la situation actuelle de la mise en œuvre des réglementations de biosécurité en Afrique.

L'Assemblée Générale a élu son nouveau bureau (cf. site [www.afsta.org](http://www.afsta.org)) et a confirmé que le 9<sup>e</sup> congrès annuel de l'AFSTA se tiendra au Cap, Afrique du Sud du 2 au 6 mars 2009.

L'AFSTA continuera à dispenser à ses membres des formations techniques et économiques dans le domaine des semences et à diffuser les informations nécessaires sur les progrès dans l'harmonisation réglementaire, en vue de promouvoir le commerce des semences.

L'AFSTA est une association à but non lucratif et apolitique qui a pour mission de développer l'industrie semencière et les associations nationales, afin de faciliter l'accès de tous les agriculteurs aux semences de qualité. Elle représente l'industrie semencière africaine et compte actuellement 71 membres dans 34 pays.

###

Note pour les éditeurs : Toutes les présentations du Congrès de l'AFSTA 2008 sont disponibles à la demande auprès du Secrétariat de l'AFSTA ([afsta@afsta.org](mailto:afsta@afsta.org)).